

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance régulière du budget tenue ce **seizième jour de décembre 2002 à 19h30**,  
au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier  
Monsieur André Bergeron  
Madame Monique Carré  
Monsieur Gilles Fortier  
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Claude Ménard, maire suppléant, formant quorum.  
Le greffier, Mario Juare est également présent.

Avis public de la tenue de la présente séance a dûment été publié.

Après la prière d'usage, le maire suppléant souhaite la bienvenue à l'assistance.

02-12-374

**Adoption des prévisions budgétaires 2003**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que soient adoptées les prévisions budgétaires pour les activités financières de la Ville de Princeville pour l'exercice financier 2003 telles que plus amplement décrites sur le document détaillé déposé par la trésorière et résumé comme suit :

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2003**

	<b><u>Budget 2003</u></b>
<b>Revenus</b>	
Taxes	3 861 310
Paiements tenant lieu de taxes	55 455
Autres revenus de sources locales	567 103
Transferts	1 392 496
	<hr/> <b>5 876 364</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
Administration générale	894 327
Sécurité publique	655 331
Transport	846 970
Hygiène du milieu	714 398
Santé et bien-être	28 040
Aménagement, urbanisme et dév.	327 394
Loisirs et culture	773 461
Frais de financement	209 741
	<hr/> <b>4 449 662</b>

<b>Autres activités financières</b>	
Remboursement de la dette à long terme	491 052
Transfert aux activités d'investissement	1 105 925
	<b>6 046 639</b>
<b>Surplus (déficit) des activités financières avant affectations</b>	
	<b>( 170 275)</b>
<b>Affectations</b>	
Surplus (déficit) accumulé non affecté	100 000
Surplus accumulé affecté	136 475
Réserves financières et fonds réservés (virement à la réserve)	( 66 200)
	<b>170 275</b>
<b>Surplus (déficit) avant financement à long terme des activités financières</b>	
Financement à long terme des activités financières	Ø
	<b>Ø</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>	<b>Ø</b>

ADOPTÉE

02-12-375

**Programme des dépenses en immobilisations 2003-2004-2005**

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que le programme des dépenses en immobilisations soit adopté comme suit, selon les périodes de réalisation :

**Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation**

Titre projet	Programme triennal			Total 2003-2004-2005
	2003	2004	2005	
Trottoir rue St-Jacques	_____	75 000	_____	75 000
Réserve domiciliaire	_____	320 000	_____	320 000
Approvisionnement eau	500 000	_____	_____	500 000
Site d'élimination Neiges usées	50 000	_____	_____	50 000

AEV nouveau Parc ind.	636 264	_____	_____	636 264
AEV Plage & Domaine Paquet	_____	3 000 000	_____	3 000 000
Remplacement égouts & aqueduc rue St-Jean-Baptiste Nord	673 336	_____	_____	673 336
Égout pluvial & voirie rue Boulet	_____	24 000	_____	24 000
Poste Commandement	150 000	_____	_____	150 000
Rue Lemieux	315 000	_____	_____	315 000
Terrain tennis	_____	90 000	_____	90 000
Transfert des activités financières	1 105 925	336 300	336 300	1 778 525
<hr/>				
TOTAL	3 430 525	3 845 300	336 300	7 612 125

En conformité avec l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes

ADOPTÉE

02-12-376

**Publication du budget**

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que le budget 2003 et le programme triennal en immobilisations soient publiés dans le journal Le Petit Prince en conformité avec l'article 474-3 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE

**Période de questions**

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, le Maire suppléant invite les personnes présentes à poser des questions exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

02-12-377

**Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu que la réunion régulière sur le budget soit close.

\_\_\_\_\_  
Mario Juare,  
Greffier

\_\_\_\_\_  
Claude Ménard,  
Maire suppléant